L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Journal du Matin d'Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 4 MARS.

REPRISES D'ECHANGE.

A l'appel des prisonniers rebelles du camp Douglas à Chicago, de la *Republican* du 22, 710 ont refusé d'être échangés sur 3000 appartenant au Missouri, Kentucky, Tennessee, Arkansas et Louisiane. Les Missouriens ont été appelés les premiers, et sur 244 prisonniers, 44 ont refusé d'être échangés. Sur 1063 Kentuckiens, 241 ont voulu rester au Nord; et 430 Tennessiens en ont fait autant, sur 1316. On voit par là qu'un cinquième environ des prisonniers du Sud refuse de profiter du cartel d'échange.

Discours du sénateur Wigfall,
DU TEXAS.

[Richmond Examiner du 17]

Le sénateur Wigfall a harangué hier la brigade de réserve, de l'armée de Tac. Il a dit qu'il serait plus qu'un homme s'il ne sentait pas, et moins qu'un homme s'il ne pouvait sentir profondément et solennellement le changement qui s'était opéré pendant l'absence des visages de ses premiers compagnons d'armes qui ici étaient si familiers. Il ne fait pas considérer le temps où le lieu où un soldat meurt, mais la manière dont il tombe. Mieux vaut mille fois remplir les tombes des braves que d'être les esclaves d'insolents coquins ou de tyrans sans principes. Le sénateur rappelle à ses vieux compagnons que les routes rechoit, et que dans quelques jours on entendra de nouveau le bruit des batailles. Il y a, dit-il, une tâche sanglante à remplir et qu'il faut s'y préparer. Et en finir ainsi avec la vieille histoire si souvent répétée : "La guerre du riche et le combat du pauvre". Le rêvera de nos armées, s'il arrivait jamais, devrait certainement retomber sur l'homme pauvre et sur l'homme de moyenne aisance, qui resterait sans aucune ressource pour échapper. Il serait inévitablement écrasé, tandis que l'homme riche et de talent, les officiers distingués, s'intéresseraient, demanderaient et obtiendraient protection dans une partie du monde ou dans une autre. Il n'y serait pas de refuge pour l'homme pauvre. Les vengeances de l'ennemi poursuivraient sa tête et le rabaisseraient au-dessous. Il ne peut éviter cet avenir qu'en conquérant la liberté avec son sabre et en la gardant avec son mousquet.

—La chambre des représentants de Belgique continue la discussion du budget militaire. Dans la séance du 26, le ministre de la guerre a pris la parole pour combattre les projets de réduction.

"L'armée, a-t-il dit, a deux sortes d'ennemis: ceux qui veulent le renversement social, dont elle est l'obstacle, et ceux qui, préoccupés de sentiments philanthropiques respectables et naïfs, croient que l'humanité est arrivée à la fin de toutes les guerres, et qu'on va désormais vivre dans une paix éternelle."

A ceux qui demandent l'abolition des armées permanentes, le ministre a rappelé l'exemple des Etats-Unis. Il est d'avis qu'avec une armée permanente la guerre d'Amérique n'aurait jamais éclaté des sommes aussi fabuleuses ni désrêtant d'armées.

Il a donné des détails sur certaines expéditions américaines pour arriver à cette conclusion, qu'une armée permanente est nécessaire dans un pays pour veiller au maintien de la loi et à la sécurité nationale. En terminant, le ministre a rappelé les exploits de l'armée des Etats du Sud. "La petite armée, a-t-il dit, que possédait le Sud au début de la guerre, comparée à ses régiments d'infanterie, de quatre d'artillerie, etc., ne comptait dans son rang que des hommes d'élite plus dans les Etats du Sud. C'est ce fait bien connu, c'est l'entraînement institué à l'école de West-Point qui a été l'unique ressource efficace. Ce sont ces hommes instruits et disciplinés du Sud, qui permettent aux insurgés de tenir la campagne depuis quatre ans. Tel est l'immense avantage d'une force véritablement militaire."

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA LOUISIANE.
CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte de la Compagnie présente l'état suivant des affaires de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1864.

Primes reçues pour l'année expirée le 31 Décembre 1864	$17,[illegible]
Sur les risques d'incendie	$21,[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Sur les risques de mer	$2,[illegible]
Total des primes	$[illegible]
Perte—Pour perte payée en 1864	$71,[illegible]
Primes remboursées	[illegible]
Montant net des primes	$[illegible]
Perte—Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Sur les risques de mer	$[illegible]
Dépenses, taxes, &c., moins remboursements	[illegible]
Balance	$112,012 76
Six pour cent d'intérêt sur les coupons de scrip non payés	29,823 00
Net	[illegible]

Que la compagnie garde en réserve pour payer les pertes non encore réglées.

L'actif de la Compagnie est composé ainsi :

Placé en hypothèque sur propriétés foncières	$[illegible]
Placé en bons de la ville	[illegible]
Placé en bons de l'Etat et autres	[illegible]
Placé en actions de banques	[illegible]
Placé en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle	[illegible]
Prêts garantis par des actions	[illegible]
Effets	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exactement des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
L. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 15 mars 1864.
F. H. O'NEAL,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profits non encore payés, à partir de lundi, 9 mai 1864.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Chas Briggs, F Anderson, G W Dunbar,
A Carriere, F A Leiling, H J Vose,
Geo A Foulick, E S Montgomery, Jas Jackson,
Mason Pitcher, Wm Fenn, F W Schofield,
E Kenner, Alfred Kearney, Arch Montgomery,
E Duplessis, A Fourcade, E Marquise,
Chs Leblanc, G Pomphrey, All Dubonde,
J Vosse Jr, G W Mason, C G Teichert,
A Avet, E F Stockmeyer, W C Watts,
E Regnier, R M Senecal, Geo W Coure,
J S Hennessy, A F Nobleon, Chs Weisher.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA NOUVELLE ORLEANS.
DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte de la Compagnie publie l'état suivant des affaires de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1864.

Total des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1864 ..... $203,049 72
Savoir—Primes d'incendie 153,784 52
du de marine 43,019 28
du de rivières 5,965 34
Primes remboursées ..... $[illegible]
Montant net des primes ..... $[illegible]
Perte—Sur les risques d'incendie ..... $[illegible]
Sur les risques de rivières ..... [illegible]
Sur les risques de mer ..... [illegible]
Dépenses, taxes, &c., moins remboursements ..... [illegible]
Balance ..... $[illegible]
Six pour cent d'intérêt sur les coupons de scrip non payés ..... [illegible]
Net ..... [illegible]

Que la compagnie garde en réserve pour payer les pertes non encore réglées.

L'actif de la Compagnie est composé ainsi :

Placé en hypothèque sur propriétés foncières	$[illegible]
Placé en bons de la ville	[illegible]
Placé en bons de l'Etat et autres	[illegible]
Placé en actions de banques	[illegible]
Placé en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle	[illegible]
Prêts garantis par des actions	[illegible]
Effets	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exactement des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
L. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 15 mars 1864.
F. H. O'NEAL,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profits non encore payés, à partir de lundi, 9 mai 1864.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Chas Briggs, F Anderson, G W Dunbar,
A Carriere, F A Leiling, H J Vose,
Geo A Foulick, E S Montgomery, Jas Jackson,
Mason Pitcher, Wm Fenn, F W Schofield,
E Kenner, Alfred Kearney, Arch Montgomery,
E Duplessis, A Fourcade, E Marquise,
Chs Leblanc, G Pomphrey, All Dubonde,
J Vosse Jr, G W Mason, C G Teichert,
A Avet, E F Stockmeyer, W C Watts,
E Regnier, R M Senecal, Geo W Coure,
J S Hennessy, A F Nobleon, Chs Weisher.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DES MARCHANDS de la Nlle-Orléans
DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1864, y compris les primes non expirées de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques des rivières	[illegible]
Sur les risques des mers	[illegible]
Total des primes	$[illegible]
En moins Primes non expirées le 31 mai 1864	$[illegible]
Primes remboursées	$[illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1864	$[illegible]
Perte payée pendant l'année	[illegible]
Sur les risques d'incendie	[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Total	$[illegible]
Remboursé, 10 pour cent	[illegible]
Réassurances	[illegible]
Dépenses, profit, pertes et intérêt en moins	[illegible]
Balance	$[illegible]

Bénéfice net.....

L'actif de la Compagnie est composé ainsi :

En caisse	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Billets garantis par hypothèque	[illegible]
Billets garantis par nantissement	[illegible]
Actions de Banques	[illegible]
Bons hypothécaires	[illegible]
Billets de Banque, non courants	[illegible]
Dépôts à la Banque Crescent City	[illegible]
Dépôts à la Banque des Marchands	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Scrips d'autres Compagnies mutuelles	[illegible]
En moins	[illegible]
Intérêts payés en juillet	[illegible]
Intérêts dus et non réclamés	[illegible]
Actif net	[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE
PAROISSE D'ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le seize juin 1864, par devant moi soussigné, juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés, Charles Sagory, président, et Paul Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été démontrer mentalement conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES SAGORY, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce seize juin 1864.
E. MEUNIER,
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs tenue le quatre juin 1864, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de vingt pour cent sur les primes nettes de l'année pour lesquels des certificats de scrip seront émis le lei sont probable le dix neuvième jour de juillet prochain, six pour cent d'intérêts en billets bouteants sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—DIRECTEURS—

G. Millenberger, Charles Sagory, F. Maspero, David McCord, R. F. Voorhies, F. Labouisse, H. Fulg, E. Z. Relf, Alfred Fenn, F. Foucher, J. M. Hall.

17 janv—30

Citizens' Mutual Insurance Company

NEW ORLEANS, December 14, 1864.

Conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Amount of premiums received for the year ending November 30th, 1864 ..... $130,149 12

To-wit:

Fire Premiums	$119,159 34
Marine Premiums	28,815 42
River Premiums	12,955 44
	$160,149 32
Less Premiums unterminated	$20,718 40
Returned Premiums	1,398 38
	22,016 28
Earned Premiums	$137,431 94
Losses paid, viz:	
On Fire Risks	$55,314 81
On Marine Risks	20,461 73
On River Risks	6,345 02
	$82,121 57
Reinsurance	$10,121 57
Ten per cent. returned	3,196 93
Taxes and Subscriptions	15,670 36
Add expenses, profit and loss, interest, on Scrip—less discount and interest	26,830 46
	$137,987 67
Net—which the Company reserve to pay unadjusted losses	8,664 27

The Company has the following assets:

Bills receivable for premiums	27,386 13
Due for premiums in course of collection	31,742 56
Invested in bonds and bank notes	12,311 00
Invested in Railroad stocks	12,977 70
Loans on pledges of bank stocks, &c	10,000 00
Loans on mortgage	11,979 00
Scrips of Companies	17,944 77
Total amount of assets	$[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of said Company.

G. GAILLARD, President.
H. CASTAREDE, Secretary.

The Board of Trustees have resolved to pay SIX PER CENT. INTEREST on the outstanding certificates of profits on and after the 8th day of February, 1865.

G. GAILLARD, President.
H. CASTAREDE, Secretary.

—TRUSTEES—

J. Lorber, A M D'Aliso, A. Millenberger, H. Fulg, Alfred Fenn, Chas. Sagory, F. Maspero, J. M. Hall, E. Z. Relf, F. Foucher, J. Vosse, Jr., J. Vosse, Sr., J. Vorlay Supervisor.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DU SUN,
De la Nouvelle Orléans.
NEUVIEME ETAT ANNUEL.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1864

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1864	$[illegible]
Primes sur les risques d'incendie	$[illegible]
Primes sur les risques des rivières	[illegible]
Primes sur les risques de mer	$12,015 16
	57,419 73
	17,243 00
	$86,681 89
Montant net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864	$[illegible]
Pertes dans la même période	[illegible]
Risques d'incendie $46,000 83	
Risques des mers... 14,978 30	
Risques des rivières. 10,600 00—	$71,881 13
Plus les dépenses générales, les taxes, les profits et pertes, moins l'escompte et les polices (non compris la balance d'intérêt taxée ou réservé)	34,775 74—
	106,656 88
Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864	77,021 99
L'actif de la Compagnie est composé ainsi:	
Prêts garantis et actions publiques	$72,244 30
Prêts sur hypothèques	38,445 00
Effets pour primes, &c	91,935 09
Du pour primes et en voie de perception	36,841 75
Propriété foncière (bureau dans la rue de Conti)	6,000 00
1500 actions de banques	176,500 00
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons	479,000 00
Argent n'ayant pas cours	95,900 00
Scrips d'autres compagnies	33,190 00
En caisse	28,619 [illegible]
Total de l'actif	$1,064,622 [illegible]

Le susdit document est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 21 mai 1864.
F. H. O'NEAL,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur tous les certificats non payés de profits, sur pouteur des dite certificats en leur ayant cause, à partir de deuxième lundi de juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEO. JONAS, Vice-Président.
MW. H. RICE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, G. W. Griffon, S. S. Newman,
Manuel Hall, George Kidd, F. Aswelanny,
S. S. Monroe, F. F. Finger, J. Ferry,
S. H. Kennedy, J. M. Lapeyre, C. Schneider,
Simon Bolivar, J. N. Jackson, J. A. Mitchell,
A. Duffill, George Jonas, Wm Edwards,
Robert Walden, W. O. Robinson, F. Hignet,
Naglo Pulg, C. T. Buddecke, P. A. Foster,
James J. Hayne, W. Forbes, Thos L. Ellis,
A. M. Other, P. Simon, A. Toussaint.

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DU SUN,
De la Nouvelle Orléans.
NEUVIEME ETAT ANNUEL.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1864

Montant des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864	$[illegible]
Pertes dans la même période	[illegible]
Risques d'incendie $46,000 83	
Risques des mers... 14,978 30	
Risques des rivières. 10,600 00—	$71,881 13
Plus les dépenses générales, les taxes, les profits et pertes, moins l'escompte et les polices (non compris la balance d'intérêt taxée ou réservé)	34,775 74—
	106,656 88
Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864	77,021 99
L'actif de la Compagnie est composé ainsi:	
Prêts garantis et actions publiques	$72,244 30
Prêts sur hypothèques	38,445 00
Effets pour primes, &c	91,935 09
Du pour primes et en voie de perception	36,841 75
Propriété foncière (bureau dans la rue de Conti)	6,000 00
1500 actions de banques	176,500 00
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons	479,000 00
Argent n'ayant pas cours	95,900 00
Scrips d'autres compagnies	33,190 00
En caisse	28,619 [illegible]
Total de l'actif	$1,064,622 [illegible]

Le susdit document est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 21 mai 1864.
F. H. O'NEAL,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur tous les certificats non payés de profits, sur pouteur des dite certificats en leur ayant cause, à partir de deuxième lundi de juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEO. JONAS, Vice-Président.
MW. H. RICE, Secrétaire pro tem.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, G. W. Griffon, S. S. Newman,
Manuel Hall, George Kidd, F. Aswelanny,
S. S. Monroe, F. F. Finger, J. Ferry,
S. H. Kennedy, J. M. Lapeyre, C. Schneider,
Simon Bolivar, J. N. Jackson, J. A. Mitchell,
A. Duffill, George Jonas, Wm Edwards,
Robert Walden, W. O. Robinson, F. Hignet,
Naglo Pulg, C. T. Buddecke, P. A. Foster,
James J. Hayne, W. Forbes, Thos L. Ellis,
A. M. Other, P. Simon, A. Toussaint.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA NOUVELLE ORLEANS.
DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1864.

Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques des rivières	[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Total des primes	$[illegible]
En moins Primes non expirées le 31 décembre 1864	$[illegible]
Primes remboursées	[illegible]
Montant net des primes le 31 décembre 1864	$[illegible]
Perte payée pendant l'année	[illegible]
Sur les risques d'incendie	[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Total	$[illegible]
Remboursé, 10 pour cent	[illegible]
Réassurances	[illegible]
Dépenses, profit, pertes et intérêt en moins	[illegible]
Balance	$[illegible]

Bénéfice net.....

L'actif de la Compagnie est composé ainsi:

En caisse	$[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Billets garantis par hypothèque	[illegible]
Billets garantis par nantissement	[illegible]
Actions de Banques	[illegible]
Bons hypothécaires	[illegible]
Billets de Banque, non courants	[illegible]
Dépôts à la Banque Crescent City	[illegible]
Dépôts à la Banque des Marchands	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Scrips d'autres Compagnies mutuelles	[illegible]
En moins	[illegible]
Intérêts payés en juillet	[illegible]
Intérêts dus et non réclamés	[illegible]
Actif net	[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE
PAROISSE D'ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le seize juin 1864, par devant moi soussigné, juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés, Charles Sagory, président, et Paul Fourchy secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été démontrer mentalement conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES SAGORY, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce seize juin 1864.
E. MEUNIER,
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs tenue le quatre juin 1864, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de vingt pour cent sur les primes nettes de l'année pour lesquels des certificats de scrip seront émis le lei sont probable le dix neuvième jour de juillet prochain, six pour cent d'intérêts en billets bouteants sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—DIRECTEURS—

G. Millenberger, Charles Sagory, F. Maspero, David McCord, R. F. Voorhies, F. Labouisse, H. Fulg, E. Z. Relf, Alfred Fenn, F. Foucher, J. M. Hall.

17 janv—30

Citizens' Mutual Insurance Company

NEW ORLEANS, December 14, 1864.

Conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Amount of premiums received for the year ending November 30th, 1864 ..... $130,149 12

To-wit:

Fire Premiums	$119,159 34
Marine Premiums	28,815 42
River Premiums	12,955 44
	$160,149 32
Less Premiums unterminated	$20,718 40
Returned Premiums	1,398 38
	22,016 28
Earned Premiums	$137,431 94
Losses paid, viz:	
On Fire Risks	$55,314 81
On Marine Risks	20,461 73
On River Risks	6,345 02
	$82,121 57
Reinsurance	$10,121 57
Ten per cent. returned	3,196 93
Taxes and Subscriptions	15,670 36
Add expenses, profit and loss, interest, on Scrip—less discount and interest	26,830 46
	$137,987 67
Net—which the Company reserve to pay unadjusted losses	8,664 27

The Company has the following assets:

Bills receivable for premiums	27,386 13
Due for premiums in course of collection	31,742 56
Invested in bonds and bank notes	12,311 00
Invested in Railroad stocks	12,977 70
Loans on pledges of bank stocks, &c	10,000 00
Loans on mortgage	11,979 00
Scrips of Companies	17,944 77
Total amount of assets	$[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of said Company.

G. GAILLARD, President.
H. CASTAREDE, Secretary.

The Board of Trustees have resolved to pay SIX PER CENT. INTEREST on the outstanding certificates of profits on and after the 8th day of February, 1865.

G. GAILLARD, President.
H. CASTAREDE, Secretary.

—TRUSTEES—

J. Lorber, A M D'Aliso, A. Millenberger, H. Fulg, Alfred Fenn, Chas. Sagory, F. Maspero, J. M. Hall, E. Z. Relf, F. Foucher, J. Vosse, Jr., J. Vosse, Sr., J. Vorlay Supervisor.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DES MARCHANDS de la Nlle-Orléans
DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1864, y compris les primes non expirées de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques des rivières	[illegible]
Sur les risques des mers	[illegible]
Total des primes	$[illegible]
En moins Primes non expirées le 31 mai 1864	$[illegible]
Primes remboursées	[illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1864	$[illegible]
Perte payée pendant l'année	[illegible]
Sur les risques d'incendie	[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Total	$[illegible]
Remboursé, 10 pour cent	[illegible]
Réassurances	[illegible]
Dépenses, profit, pertes et intérêt en moins	[illegible]
Balance	$[illegible]

Bénéfice net.....

L'actif de la Compagnie est composé ainsi:

En caisse	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Billets garantis par hypothèque	[illegible]
Billets garantis par nantissement	[illegible]
Actions de Banques	[illegible]
Bons hypothécaires	[illegible]
Billets de Banque, non courants	[illegible]
Dépôts à la Banque Crescent City	[illegible]
Dépôts à la Banque des Marchands	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Scrips d'autres Compagnies mutuelles	[illegible]
En moins	[illegible]
Intérêts payés en juillet	[illegible]
Intérêts dus et non réclamés	[illegible]
Actif net	[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 15 mai 1864.
F. H. O'NEAL,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profits non encore payés, à partir de lundi, 9 mai 1864.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Chas Briggs, F Anderson, G W Dunbar,
A Carriere, F A Leiling, H J Vose,
Geo A Foulick, E S Montgomery, Jas Jackson,
Mason Pitcher, Wm Fenn, F W Schofield,
E Kenner, Alfred Kearney, Arch Montgomery,
E Duplessis, A Fourcade, E Marquise,
Chs Leblanc, G Pomphrey, All Dubonde,
J Vosse Jr, G W Mason, C G Teichert,
A Avet, E F Stockmeyer, W C Watts,
E Regnier, R M Senecal, Geo W Coure,
J S Hennessy, A F Nobleon, Chs Weisher.

Cotton Seed.

JUST received 200 sacks Petit Gulf choice COTTON SEED and for sale by

A. F. DUNBAR,
20 Common street.

feb 28 1 c

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, le premier mars 1864.

CONFORMÉMENT à la charte de la Compagnie publie l'état suivant des affaires de la Compagnie pour l'année expirée le 29 février 1864.

Total des primes	$203,049 72
Savoir—Primes d'incendie	153,784 52
du de marine	43,019 28
du de rivières	5,965 34
Primes remboursées	3,117 74
Montant net des primes	$[illegible]
Perte payée—Pertes payées en 1863	$71,771 00
Primes remboursées	[illegible]
	$[illegible]
Montant net des primes	[illegible]
Perte—Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
	$[illegible]
Taxes du revenu, intérêt de l'Etat et de la ville	15,[illegible]
Réassurances	[illegible]
Moins pertes, remboursements	[illegible]
Dépenses générales, intérêt	25,[illegible]
Intérêt sur scrips, 1861, 62, 63, 1864, inclusivement	21,747 [illegible]
	157,147 [illegible]
Balance	$[illegible]
Montant net des primes	$[illegible]
En moins—Intérêt sur scrips non échus	[illegible]
Escompte sur scrips payés	[illegible]
	$[illegible]
Montant payé aux bénéficiaires	$117,611 [illegible]
L'actif de la Compagnie est composé ainsi:	
Placé en hypothèque sur propriétés foncières	$[illegible]
Placé en bons de la ville	[illegible]
Placé en bons de l'Etat et autres	[illegible]
Placé en actions de banques	[illegible]
Placé en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle	[illegible]
Prêts garantis par des actions	[illegible]
Effets	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exactement des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
L. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 15 mars 1864.
F. H. O'NEAL,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profits non encore payés, à partir de lundi, 9 mai 1864.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Chas Briggs, F Anderson, G W Dunbar,
A Carriere, F A Leiling, H J Vose,
Geo A Foulick, E S Montgomery, Jas Jackson,
Mason Pitcher, Wm Fenn, F W Schofield,
E Kenner, Alfred Kearney, Arch Montgomery,
E Duplessis, A Fourcade, E Marquise,
Chs Leblanc, G Pomphrey, All Dubonde,
J Vosse Jr, G W Mason, C G Teichert,
A Avet, E F Stockmeyer, W C Watts,
E Regnier, R M Senecal, Geo W Coure,
J S Hennessy, A F Nobleon, Chs Weisher.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant des affaires de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1864.

Primes reçues pour l'année expirée le 31 décembre 1864	$17,[illegible]
Sur les risques d'incendie	$21,[illegible]
Sur les risques des rivières	[illegible]
Sur les risques de mer	$2,[illegible]
Total des primes	$[illegible]
Perte—Pour perte payée en 1863	$71,771 00
Primes remboursées	[illegible]
	$[illegible]
Montant net des primes	[illegible]
Perte—Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
	$[illegible]
Taxes du revenu, intérêt de l'Etat et de la ville	15,[illegible]
Réassurances	[illegible]
Moins pertes, remboursements	[illegible]
Dépenses générales, intérêt	25,[illegible]
Intérêt sur scrips, 1861, 62, 63, 1864, inclusivement	21,747 [illegible]
	157,147 [illegible]
Balance	$[illegible]
Montant net des primes	$[illegible]
En moins—Intérêt sur scrips non échus	[illegible]
Escompte sur scrips payés	[illegible]
	$[illegible]
Montant payé aux bénéficiaires	$117,611 [illegible]
L'actif de la Compagnie est composé ainsi:	
Placé en hypothèque sur propriétés foncières	$[illegible]
Placé en bons de la ville	[illegible]
Placé en bons de l'Etat et autres	[illegible]
Placé en actions de banques	[illegible]
Placé en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle	[illegible]
Prêts garantis par des actions	[illegible]
Effets	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exactement des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
L. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 15 mars 1864.
F. H. O'NEAL,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profits non encore payés, à partir de lundi, 9 mai 1864.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Chas Briggs, F Anderson, G W Dunbar,
A Carriere, F A Leiling, H J Vose,
Geo A Foulick, E S Montgomery, Jas Jackson,
Mason Pitcher, Wm Fenn, F W Schofield,
E Kenner, Alfred Kearney, Arch Montgomery,
E Duplessis, A Fourcade, E Marquise,
Chs Leblanc, G Pomphrey, All Dubonde,
J Vosse Jr, G W Mason, C G Teichert,
A Avet, E F Stockmeyer, W C Watts,
E Regnier, R M Senecal, Geo W Coure,
J S Hennessy, A F Nobleon, Chs Weisher.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA LOUISIANE.
CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant des affaires de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1864.

Primes reçues pour l'année expirée le 31 décembre 1864	$17,[illegible]
Sur les risques d'incendie	$21,[illegible]
Sur les risques des rivières	[illegible]
Sur les risques de mer	$2,[illegible]
Total des primes	$[illegible]
Perte—Pour perte payée en 1863	$71,771 00
Primes remboursées	[illegible]
	$[illegible]
Montant net des primes	[illegible]
Perte—Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
	$[illegible]
Taxes du revenu, intérêt de l'Etat et de la ville	15,[illegible]
Réassurances	[illegible]
Moins pertes, remboursements	[illegible]
Dépenses générales, intérêt	25,[illegible]
Intérêt sur scrips, 1861, 62, 63, 1864, inclusivement	21,747 [illegible]
	157,147 [illegible]
Balance	$[illegible]
Montant net des primes	$[illegible]
En moins—Intérêt sur scrips non échus	[illegible]
Escompte sur scrips payés	[illegible]
	$[illegible]
Montant payé aux bénéficiaires	$117,611 [illegible]
L'actif de la Compagnie est composé ainsi: